

**Institut d'Enseignement de Promotion
Sociale de la Fédération Wallonie-
Bruxelles**

Rue Saint-Brice 53

7500 Tournai

Professeur: Fabrice Jacquart

Gsm: France: 00 32 478 29 68 47

Belgique: 0478 29 68 47

Mail: profjacquart@gmail.com

Objet: accompagnement du stage de M. (Mme)

Madame la Directrice,
Monsieur le Directeur,
Madame la Responsable des stages,
Monsieur le Responsable des stages,

La présente lettre afin de vous remercier d'accueillir notre étudiant(e) en votre institution afin qu'il/elle puisse effectuer un stage nommé "stage d'immersion". Je tenais également ici à vous préciser les dispositions relatives au stage en question.

Fonctions de l'éducateur spécialisé

Au sens du dossier pédagogique de notre Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif, le Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif est un travailleur social qui fonde son action éducative sur :

- le développement global de la (des) personne(s),
- l'autonomie de la (des) personne(s) dans une optique de citoyenneté responsable et solidaire,
- la capacité d'agir comme acteur social et d'inscrire son action dans un mouvement social.

Il intervient auprès de différents publics (enfants, jeunes, adultes, personnes âgées) en construisant et en gérant des collaborations avec d'autres intervenants du secteur et d'autres secteurs. Il agit soit au sein d'un établissement ou d'un service, soit dans le cadre du milieu naturel de vie. Il s'engage dans un processus articulant action et réflexion pour favoriser la qualité de vie, le développement personnel dans sa relation à soi et aux autres. Son action s'inscrit dans le cadre de projets éducatifs (individuel, collectif, communautaire) dont les termes définis avec le(s) bénéficiaire(s) et avec l'aide des différents intervenants dans le cadre d'un projet institutionnel et/ou social déterminent ainsi son mandat.

Par une analyse du fonctionnement du système politique, économique, social et culturel, il maîtrise les enjeux des politiques socio-éducatives, se situe par rapport à celles-ci et se positionne en tant qu'acteur social en fonction des missions spécifiques à l'institution où il exerce. Il situe son travail

dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire et/ou d'intervenants extérieurs. Il s'interroge sur son mode d'intervention et sur la qualité de son accompagnement.

Dans le respect inconditionnel des personnes et des règles déontologiques, l'éducateur assure :

- une fonction d'accompagnement et d'éducation en aidant la(les) personne(s) et/ou le groupe au quotidien ;
- une fonction de reliance en agissant sur le réseau relationnel de la (des) personne(s) et/ou du groupe ;
- une fonction d'interface en occupant une place centrale au sein de l'équipe pluridisciplinaire ;
- une fonction d'acteur social en promouvant l'intégration de chacun et la cohésion sociale ;
- une fonction politique en étant vecteur de changement.

(source: Profil Professionnel du Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif)

Finalités du stage

Au sens du dossier pédagogique de notre formation, le stage vise à permettre à l'étudiant en situation d'activité professionnelle, de s'initier à l'exercice de la profession d'éducateur dans un des secteurs de l'éducation spécialisée en co-intervention avec des professionnels.

En particulier, cette unité d'enseignement permettra à l'étudiant de développer ses capacités à

- observer ;
- questionner sa pratique ;
- faire rapport de son expérience professionnelle ;
- situer son intervention dans un contexte.

Objectifs du stage

Toujours au sens du dossier pédagogique de notre formation, le programme du stage tend vers les compétences suivantes :

L'étudiant sera capable :

- de présenter l'institution dans laquelle il effectue un stage :
 - décrire les spécificités du service ;
 - réaliser une synthèse personnelle du projet pédagogique de l'institution ;
 - identifier les caractéristiques du public cible ;
- de participer aux activités socio-éducatives du service et de relever les objectifs y afférant et les adaptations mises en place en fonction du contexte et des ressources ;
- de décrire des situations vécues en tant qu'éducateur spécialisé ;
- de s'initier à un processus d'interrogation et de questionnement par rapport aux situations vécues :
 - accepter et reconnaître les limites du travail de l'éducateur spécialisé par rapport aux demandes des personnes ;
 - mettre en place des démarches pour vérifier la compréhension de la demande ;

- formuler des hypothèses quant aux demandes et aux comportements des personnes ;
- prendre en considération les personnes dans leur globalité ;
- de réfléchir à la place de l'affectif dans les situations professionnelles pour :
 - établir une distance professionnelle ;
 - poser les limites entre sphère professionnelle et privée ;
- de développer des relations authentiques et constructives avec les personnes dans la vie quotidienne :
 - relever des ressources et des compétences potentielles chez les personnes accompagnées ;
 - décoder les messages verbaux et non-verbaux ;
 - reconnaître l'autre en tant que sujet ;
- de développer sa capacité à communiquer :
 - évaluer sa capacité à entrer en relation ;
 - développer l'écoute active (empathie et congruence) ;
 - accepter des situations de tension et de conflit ;
- de percevoir et d'admettre que des opinions, des représentations, des convictions influencent son mode de pensée et son action ;
- de communiquer ses doutes et ses questionnements au sein d'une équipe pluridisciplinaire ;
- de s'interroger sur la cohérence entre le projet éducatif et le travail socio-éducatif du service ;
- de communiquer de façon claire, oralement et par écrit, ses observations ,ses réflexions et ses demandes ;
- d'interpeller et de se laisser interpeller par d'autres :
 - questionner les pratiques d'autrui ;
 - questionner ses pratiques ;
 - écouter les différents points de vue ;
 - accepter les interpellations sur ses pratiques ;
 - relier les pratiques aux théories ;
- de s'interroger sur son identité professionnelle :
 - confronter son projet personnel aux pratiques de l'institution ;
 - s'interroger sur la légitimité de ses actes et ses interventions, en situant son questionnement dans une dimension éthique et en respectant les règles de base de la déontologie professionnelle ;
- de s'auto-évaluer de manière à mettre en évidence les acquis, les compétences professionnelles et les points faibles ;
- de témoigner de gestes et d'accompagnements spécifiques et de confronter ses représentations du public accompagné ;
- de mettre en œuvre des démarches de recherche d'informations.

Explication : les données reprises ci-dessus sont donc les compétences que le/la stagiaire va devoir expérimenter au cours de ce stage. Ces compétences seront évaluées par des acquis d'apprentissage (présentés dans le rapport d'activités remis par l'étudiant) et détermineront le résultat à l'unité d'enseignement. Il est important de rappeler que l'étudiant(e) doit pouvoir avoir l'occasion d'expérimenter ces compétences.

Durée du stage

La durée de ce stage doit être de 200 périodes de 50 minutes, ce qui équivaut à 167 heures d'activité. Les étudiants qui occupent déjà une fonction de salarié dans le domaine éducatif pourront voir ce nombre d'heures modifié (au minimum 40 heures de stage)

Note importante: il est indispensable, en début de stage, que les dates de début et de fin aient été précisées. En effet, le/la stagiaire ne sera couvert(e) par notre assurance que pour la durée énoncée. Si pour des raisons pratiques ou organisationnelles, il vous est difficile de décider d'une date précise dès le début du stage, il vous est demandé de m'en donner une première approximation (par exemple: fin décembre) et de me communiquer le plus rapidement possible une date calendrier précise.

Suivi médical

La personne que vous recevez en stage a été invitée à passer un examen médical obligatoire auprès d'un service de médecine du travail agréé. Cet examen a été réalisé dans les premières semaines de l'entrée en formation et reste valable durant l'entièreté de la formation.

Démarrage du stage

Afin de finaliser l'accord entre votre institution, le/la stagiaire et nous, les « Convention de Stage » seront signées (voir annexe). Le stage peut alors débuter. Sans cette approbation préalable, qui est réglée par les conventions particulières remises par le Professeur, tout stage est réputé nul et non avenu. Cette signature suppose l'engagement à exercer son rôle par le Professeur responsable du suivi des stages par l'étudiant". **Un stage débuté sans signature des conventions sera donc arrêté sur le champ pour des raisons légales évidentes.**

Suivi pédagogique

Dans votre institution :

Il vous est demandé de désigner un responsable du stage. Cette personne sera la personne-ressource interne du/de la stagiaire. A la fin du stage, il vous est demandé de compléter le formulaire « feedback » du stage et de le remettre à l'étudiant. Il vous est demandé également de compléter, toujours à la fin du stage, le modèle 2 qui est le récapitulatif précisant les dates de début et de fin, le nombre d'heures ou de périodes de stage et qui atteste, signature et tampon à l'appui, que le stage a bien été effectué.

Dans notre institut :

Mon suivi dans l'institut consiste en:

- l'organisation de supervisions collectives avec des groupes d'étudiants,
- l'organisation de supervisions individuelles à la demande de l'étudiant,
- l'évaluation du rapport d'activités qui sera demandé au/à la stagiaire;
- l'évaluation du stage

Des visites de stage ne sont pas automatiquement organisées. Toutefois, à votre demande, celle du/de la stagiaire, ou la mienne, une rencontre pourra avoir lieu afin de dénouer tel ou tel problème (ou pour d'autres raisons également).

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, Madame la Responsable des stages, Monsieur le Responsable des stages, l'expression de mes sentiments distingués.

Fabrice Jacquart
Professeur à l'IEPSCF TOURNAI